



Bulletin d'information

n°76 Décembre 2020



Cette année exceptionnelle nous a obligé à annuler nos propositions de sorties, animations, chantier, randonnées... les uns après les autres. Mais plus que jamais, nous devons agir en constatant à quel point l'activité humaine menace les fragiles équilibres de la vie sous toutes ses formes (animales, végétales...). Nous partageons tous la même terre et tous avons envie d'y vivre en harmonie.

La crise sanitaire nous a fait un peu oublier à quel point sa préservation est corrélée à la nôtre. Le sens de nos actions se nourrit de nos petits gestes au quotidien.

N'oubliez jamais qu'un petit groupe de citoyens éveillés est capable de changer le monde (Margaret Mead).

Claire

1. NOS ACTIVITES

- | | |
|---|---|
| 1.1 Chantier nature Impro à Jarcy – 12 février 2020 | 2 |
| 1.2 Balade Louette-Chalouette - 4 juillet 2020 | 2 |
| 1.3 Essonne Verte Essonne Propre – 3 octobre 2020 | 3 |

2. LOCALEMENT VOTRE

- | | |
|--|---|
| 2.1 Centre de soin le Nherisson | 4 |
| 2.2 Marais de la sucrerie à Maisse | 5 |
| 2.3 Nouvelle offensive des pétroliers | 7 |
| 2.4 Une pollution qui n'a que trop duré... | 8 |

3. AGIR

- | | |
|-------------------------------|----|
| 3.1 Réflexion sur les déchets | 9 |
| 3.2 Un geste pour la planète | 12 |
| 3.3 Salle de bain zéro déchet | 12 |

4. DOSSIER

- | | |
|-------------------------|----|
| 4.1 Pollution numérique | 14 |
|-------------------------|----|



1. NOS ACTIVITES

1.1 Chantier nature du 12 février 2020 avec les jeunes de l'IMPRO



Comme tous les ans, les jeunes des ateliers « espaces verts et gestion forestière » de l'institut médico-professionnel Léopold Bellan de Vayres sur Essonne viennent nous aider à éradiquer saules et cornouillers qui envahissent le marais. Ce sont 15 jeunes motivés venus avec leurs éducateurs qui ont travaillé toute la journée avec leur matériel pour débroussailler. Grâce à leur travail régulier la roselière peut à nouveau se développer. Ces jeunes sont très fiers de l'utilité de leur travail. Nous les remercions en leur proposant une randonnée pour leur faire découvrir les richesses environnementales de notre région. Cette année la randonnée a dû être annulée suite à la crise sanitaire.

Claire

NB : IMPRO : Institut Médico **PRO**fessionnel

1.2 Balade Louette-Chalouette

Samedi 4 juillet 2020

Nous avons noté cette date, parmi nos projets d'activités 2020, présentés lors de l'Assemblée Générale du mois de janvier. Il nous paraissait possible de réaliser cette rencontre à ce moment, juste avant une nouvelle période d'éloignement d'été.

Nous avons tous hâte à nous retrouver, après ce confinement causé par cette maudite crise de la Covid 19 : Covoiturage, respectueux des règles sanitaires, port du masque.

16 adhérents, qui en individuel, en couple, ou en famille élargie, ont participé à cette sortie, plus balade que rando, à allure réduite, en cet endroit, à l'écart des grands axes de circulation, sud-ouest Essonne.

Mise en jambes au sein de Châlo-Saint-Mars, par un cheminement le long de la Murette, au-dessus d'une zone humide. Eglise, maison pittoresque. Accès au chemin de plateau.



Direction Saint-Hilaire où nous rejoignons le tracé de l'ancienne ligne de chemin de fer Etampes – Saint-Hilaire – Auneau, fermée en 1969.

La sente, qui longe la Louette permet de découvrir les cressonnières et d'imaginer le labeur de ces forçats de l'eau de source.

Reprenons de la hauteur. La rampe d'accès essouffle certains, un arrêt s'impose.. Nous retrouvons des champs de céréales. Ce circuit présente une diversité de zones, très étonnante sur un périmètre réduit.

Descente vers Saint-Hilaire, puis Châlo où le pique-nique est installé le long de la rivière. Distanciation respectée. Outre les échanges de nouvelles.... il y a quelques mois à combler...

Avons profité du lieu pour réviser les cours de rivières sur cette partie de notre département :

Donc, la Louette, affluent de la Chalouette (Châlo), prend sa source à Chalou-Moulineu), qui, elle-même se marie à la Juine, à Etampes, qui alimentera l'Essonne à Saint-Vrain.

Cette Essonne, chère à Boutigny, se jettera dans les bras de la Seine à Corbeil. Fermons la parenthèse. Fin de rassemblement. Belle matinée. Météo idéale pour cette première sortie de l'après....



Ladislav

1.3 Essonne Verte, Essonne Propre – octobre 2020

Cette année 2020, extra-ordinaire, nous a obligé, à réduire la voilure des manifestations et visites programmées par l'Association.

Post-confinement, nous nous sommes rencontrés sur une randonnée (voir par ailleurs) en vallée de Chalouette. Il nous restait, au souhait de certains adhérents, à revenir sur notre opération nettoyage de bois, initialement réservée le 28 mars.

Il nous fallait reprendre contact avec la cellule départementale, et manifester notre volonté de réaliser à l'automne ce sur quoi, nous nous étions engagés.

Cette 40ème semaine (du 28/9 au 03/10) était la dernière sur laquelle nous pouvions disposer d'une benne, sans laquelle aucune possibilité de ramassage n'est possible.

Respectueux des consignes sanitaires (masques) et sécuritaires (gants), nous nous sommes attaqués à un site, en forêt de Milly, pollué depuis de nombreuses années, semble-t-il, mais caché à la vue des randonneurs. La présence d'objets, de débris de toutes sortes et de toutes origines, était protégée par une végétation dense.



27 motivé(e)s du **Geai** et de collaborateurs de la firme UPS, fidèles de nos rendez-vous Nature Propre, ont profité d'une belle météo en matinée.

Cette fois, outre l'Essonne, naturellement, le Loiret, les Yvelines étaient représentés.

Nous avons noté la présence de 3 enfants, accompagnés et sous surveillance étroite de leur parent. Pour eux, nous espérons que cette expérience leur apportera une vision de cet Environnement à protéger.

Déchets classiques, mais également objets surprenants se découvraient, telles grosse peluche animale, jambe de mannequin de boutique....

Véhicules plastiques d'enfants, cadres de vélo, four, matelas, téléviseur, etc....

La benne, mise à disposition, d'une contenance de 10 m³ s'est rapidement remplie. Nous n'avons pas oublié un tri sélectif du verre. 120 kg ont été mis en sacs et déposés à la déchèterie de Milly-la-Forêt.

De retour à notre point de rendez-vous, et après soigneux nettoyage des mains et passage au gel hydro alcoolique, le casse-croûte traditionnel attendait les valeureux.

Moment d'échange, de commentaires, évaluation des gestes contre Nature.

Ne laissons pas à penser que cette opération milliacoise soit privilège.... c'était notre 3ème intervention sur le périmètre de la ville.

Tous nos villages sont concernés par les dommages causés à l'Environnement. Notre **Association botignacoise** est à l'écoute de tout citoyen des communes qui participent à la vie du **Geai**, par leur soutien et des gestes qui lui permettent d'organiser de telles manifestations, qu'elles soient en forêt ou au sein des écoles primaires pour une prise de conscience dès le jeune âge, du respect de nos cadres de vie et de leur fragilité .



Ladislav

2. LOCALEMENT VOTRE

2.1 Centre de soins « le Nherisson »

Premier centre de soin de la faune sauvage en Essonne

« Le nhérisson » hôpital pour les animaux sauvages s'est ouvert à Vert le Grand le 22 juin 2020. Ce centre a pour principale mission de recueillir les animaux sauvages blessés ou en détresse, pour les soigner et les relâcher ensuite dans un biotope favorable. Toutes leurs actions aident à la protection des espèces et de la biodiversité. Ce centre permettra aussi de faire connaître les animaux de la faune locale, dont certains sont protégés. Étant donné la



biodiversité de l'Essonne plus d'une centaine d'espèces animales, d'oiseaux et de mammifères sont concernées.

Le centre a besoin de bénévoles pour continuer les travaux de construction de volières et d'enclos pour les animaux.... Ou pour venir nourrir et soigner. Si vous êtes intéressés, envoyez un mail à : contacter@culturenature.fr.

Vous pouvez suivre leurs activités sur leur page Facebook « lenherisson » ou sur leur site <https://culturenature.fr>

Si vous recueillez un animal blessé appeler le 07 67 60 37 11

Claire

2.2 Marais de la sucrerie de Maise



Voilà ce que j'ai découvert « durant un déplacement bref, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile », lors du premier confinement. Et cela tout au bout de ma rue des Loges et du chemin de la folie !

Le panneau est toujours là, lors du deuxième confinement...

En fait, qu'en est-il de ce panneau signalant un marais ?

A Maise, dans le périmètre de la gare, il y avait une grande sucrerie créée en 1892. Malgré plusieurs remaniements et négociations avec d'autres sucreries pour son maintien dans la région en coopérative, elle a dû fermer en 1966.

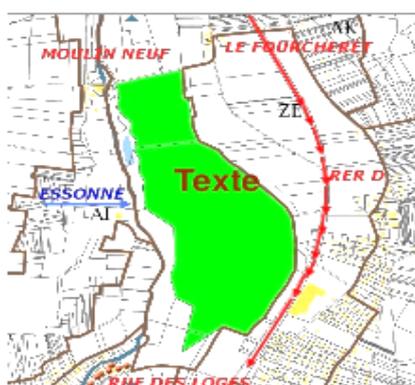
Dès les débuts de son établissement, il y avait encore deux lignes de chemin de fer desservant Maise. Une est encore en activité : la ligne RER D actuelle Paris-Malesherbes et l'autre desservait Etampes-Milly-la-Forêt-Corbeil. Elles étaient aussi utilisées pour les convois nécessaires à cette industrie.

Il est intéressant de souligner également qu'une sucrerie ne tourne à plein régime que durant 6 à 9 mois ! Et étonnamment celle de Maise y installa une chocolaterie utilisant les fours inoccupés le reste du temps. Elle recevait ainsi les fèves de cacao et fabriquait pralines et chocolatines avec les baguettes du boulanger ! Il me semble amusant et étonnant de remarquer cette économie circulaire instituée ici.

Les terres non cultivées et les bois inoccupés, situés en partie le long de la ligne D, sont celles qui nous intéressent pour ce marais. Elles sont éloignées du bâtiment administratif de l'ancienne sucrerie, toujours en place et visible du boulevard puisque transformé en habitations. Cette zone verte, assez grande, sans culture, toujours fermée et clôturée, reste actuellement en partie, propriété de l'ancienne sucrerie.



MARAI S DE LA SUCRERIE
Achat effectué par le SIARCE à MAISSE



Le SIARCE a acquis en 2018 quarante hectares au-delà de cette zone verte appartenant à Cristal Union, des terrains inoccupés et non cultivés.

Ces zones avaient été préemptées par la commune de Maisse et inventoriées par les E N S, justifiant l'intitulé : « Espaces Naturels Sensibles, département de l'Essonne : Marais de la Sucrierie de Maisse ».

Les sucreries ayant besoin d'eau pour le lavage des betteraves, doivent s'en fournir en grande quantité. Ensuite il fallait évacuer ces eaux usées, chargées de terre, cailloux, feuilles, et débris. Ces terres étaient donc utilisées comme déversoir et fossés d'évacuation. Il est intéressant également de noter qu'au temps de l'Ancien Régime, elles étaient déjà utilisées en « vaine pâture communale » avec un droit d'usage pour les pauvres. Elles leur servaient de pâture pour les bêtes.

Inutilisées depuis toutes ces années, ces terres forment un vaste îlot de biodiversité, tout à côté du fond de la vallée de l'Essonne. Le Siarce a jugé important de les acheter pour les sauvegarder en zones humides et boisées. Le Siarce réalisera un état des lieux sur la flore et la faune pour faire connaître et respecter ces milieux riches en biodiversité.

Sur le panneau découvert (par hasard) il est écrit : « Danger, Zone non sécurisée, Accès interdit » (?). Effectivement de vieux peupliers délimitent une zone ancienne, réserve d'escargots (il y en avait encore énormément dans les années 1975...). Ces arbres menacent de tomber et doivent être abattus. L'ouverture au public se fera après nettoyage et sécurisation du site. Un accès et un cheminement y seront installés. Le plan de gestion n'est pas encore mis en place, seules les premières mesures nécessaires sont à l'étude. Au début de cette zone, il y a encore actuellement un dépôt de déchets verts, qui sera bien sûr évacué avec l'aide de la commune.

Il faut se féliciter que ce vaste espace inemployé devienne un lieu public, garantissant sa biodiversité et sauvegardant sa zone humide. Souhaitons également que cet espace à aménager en vue d'une restauration écologique soit vite opérationnel.

Mais peut-on faire encore un autre rêve ?

Peut-on rêver en plus, d'un circuit piétonnier dans cette zone acquise ? Il enjamberait l'Essonne par la pose d'une passerelle (comme celle de Courdimanche à l'île Ambart) et reviendrait par les chemins de l'île Amet, dessinant ainsi une boucle sur une zone verte et boisée le long de la rivière Essonne. De plus, on peut traverser le boulevard et ainsi prolonger la promenade en suivant la rivière jusqu'aux cressonnières, puisque l'accès en est déjà établi depuis « l'Abreuvoir ». Un joli circuit bucolique pratiquement au centre du bourg !

Qu'en dites-vous ? N'est-il pas beau de rêver ?

Roselyne

NB. Siarce : Syndicat Intercommunal Aménagement Réseaux et Cours d'Eau
58-60 rue Fernand Laguide – 91100 Corbeil-Essonnes



2.3 Nouvelle offensive des pétroliers en Ile de France

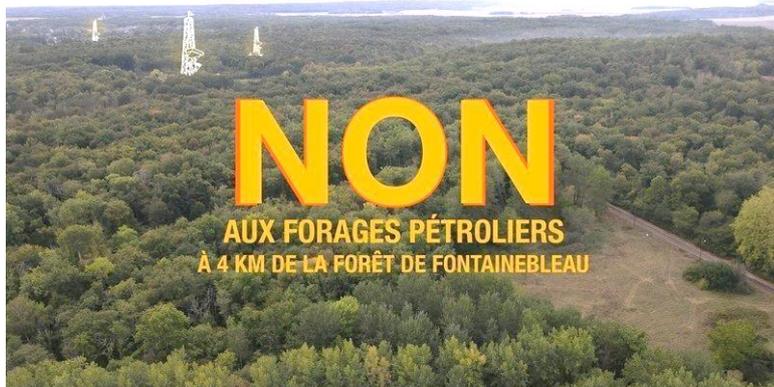
Le pétrolier Bridgeoil (siège social à Châtellerault), exploite aujourd'hui 2 puits, et projette de forer dix puits supplémentaires sur sa concession de Nonville (sud Seine-et-Marne), qui porterait à 12 leur nombre, sur la commune.

Ce projet, s'il aboutissait, serait réalisé à 69 km de Paris, en plein Bocage gâtinais, à 4 km de la **forêt de Fontainebleau**. La concession accordée chevauche une zone de captage d'eau potable, en partie gérée par Eau de Paris. Cette nappe phréatique qui alimente 300 000 habitants de la capitale, est gravement menacée par ces forages.

Eau de Paris avait rendu « Un avis fermement négatif contre ce projet, incompatible avec les enjeux d'alimentation en eau potable des parisiens et des habitants des communes dont les ressources sont impactées par ces projets », concernant une demande de la même société, sur la **même exploitation...en 2019 !**

Le patrimoine naturel et paysager dans le périmètre, est composé de sites classés **Natura 2000** (vallée du Loing), **Espaces Naturels Sensibles** et de massifs forestiers protégés.

L'implantation dans le paysage, des derricks (jusqu'à 36m de haut) et des oléoducs irait de pair avec une augmentation significative des transports dangereux de camions citernes à 45 km à la ronde. Sur le village, les dégagements gazeux toxiques (dioxyde de soufre H₂S) seraient théoriquement multipliés par quatre.



L'enquête publique, a été ouverte, le 19 septembre, et clôturée le 19 octobre 2020. Une Association locale, avec le soutien de France Nature Environnement, a lancé une pétition, qui a recueilli à l'issue de cette campagne, 71 000 signatures, bien au-delà des

espoirs du lanceur de : www.nonauxforages.org

La remise des signatures s'est effectuée, le 19/10, au commissaire de l'enquête publique intitulée « Ouverture travaux sur plateforme hydrocarbures à Nonville - BRIDGEOIL ».

Sources diverses

Ladislav



2.4 Une pollution qui n'a que trop duré à Boutigny.....

La qualité de l'eau de la rivière l'Essonne est globalement assez bonne car une bonne partie de son débit vient des nombreuses sources qui jalonnent son parcours.

Ces dernières, exutoires de la nappe, sont assez préservées même si des pollutions sont à signaler :

-Différents éléments minéraux d'origine agricole ou domestique : phosphates, nitrates. Ces éléments minéraux enrichissent le milieu mais le déséquilibrent en favorisant une pousse excessive d'algues ou plantes aquatiques.

-D'autres polluants tels que des pesticides d'origine agricole peuvent s'y trouver.

Ils s'ajoutent aux éléments non ou mal éliminés par les stations d'épuration tel que les résidus de médicaments.

Même si les teneurs de ces résidus chimiques sont faibles et les effets sur la vie aquatique encore mal connus, on leur attribue des dysfonctionnements sur l'écosystème aquatique.

Quant aux pollutions « de surface » elles peuvent être de plusieurs origines.

- Rejets de stations d'épuration domestiques aux fonctionnements défectueux ou incomplets
- Rejets d'installations industrielles, mais ces industries sont peu nombreuses sur la moyenne vallée de l'Essonne.
- Évacuation des pollutions sur les surfaces imperméables (routes, trottoirs) lors de fortes pluies. C'est notamment le cas des hydrocarbures : fuites de gasoil, huiles, etc... Normalement lors de créations de parkings imperméables, une récupération des écoulements en bassin de décantation est imposée, mais ce n'est souvent pas le cas. Quant aux herbicides utilisés pour désherber trottoirs et autres surfaces dures, leur utilisation a quasiment cessé, beaucoup de communes étant passées au zéro pesticide.
- Rejets urbains : bien que la situation se soit beaucoup améliorée ces dernières années, avec un traçage des eaux de rejets lors des ventes immobilières, la situation n'est pas encore idyllique, loin de là.

Concernant ce dernier point, le Geai est intervenu sur un cas typique de rejets « sauvages » à Boutigny sur Essonne.



En effet au tunnel qui passe sous la voie SNCF aux Provenchères, démarre un fossé d'évacuation d'eau qui se déverse 200 m plus loin directement dans l'Essonne.

Or depuis plusieurs années ce fossé fait l'objet d'une pollution persistante et permanente, avec des produits type lessive / détergent et autres eaux usées à en juger par la couleur et l'odeur de l'eau.

S'est ajoutée au printemps dernier une forte odeur de gasoil/fioul, avec des



« iris » sur l'eau, qui a duré un certain temps. Des grenouilles se baignant dans les flaques résiduelles se sont trouvées engluées dans cette pollution.

Nous pensons que cette situation que nous avons déjà eu l'occasion d'aborder oralement avec des élus, n'a que trop duré. C'est pourquoi nous demandons aujourd'hui une action énergique :

- Recherche de l'origine de cette pollution
- Information aux habitants concernés pour signaler le caractère répréhensible et intolérable de ces comportements.
- Aménagement du fossé avec une zone de rétention plantée de roseaux afin de favoriser une « bio épuration avant l'arrivée dans la rivière. Aménagée en pente douce, cette zone pourrait être un élément de biodiversité de plus dans ce secteur.

Un courrier a été envoyé à la commune, au conseil départemental et au SIARCE. En espérant que ce dossier puisse servir d'exemple pour d'autres situations non conformes.

Léon Van Niekerk

3. AGIR

3.1 Réflexions sur les déchets

Notre société est plongée dans une culture du déchet sans limite et dans le gaspillage des ressources.

99% des ressources prélevées dans la nature deviennent des déchets en moins de 42 jours !!!

Cette culture est entretenue par une logique de renouvellement industriel rapide (l'obsolescence programmée ou fonctionnelle), publicitaire (on fait naître en nous un besoin) ou de notre propre fait (envie de changer de canapé....).

Ainsi en France chaque année chaque habitant produit **390 kg** d'ordures ménagères, **580 kg** avec les déchets déposés en déchetterie, **900 kg** avec les déchets industriels (entreprises, agriculture, industries...) et avec la construction ce sont **3400 kg** par habitant de déchets produits ! Et imaginez si on ajoutait les déchets provenant des produits des pays asiatiques qui produisent pour nous...

Vous remarquerez que le poids de nos déchets liés à notre mode de vie dépasse de loin celui de nos déchets ménagers. Nos choix en termes de maison, alimentation, vêtements, meubles....sont tous créateurs de déchets.

Sur les 390 kg de déchets ménagers par personne et par an 29% finissent en incinérateur, 35% en décharge, 21% sont recyclés et 15% sont compostés.

Nous brûlons donc et enfouissons dans le sol les 2/3 de nos déchets. Nous gaspillons les ressources naturelles de notre planète et les conséquences du traitement de nos déchets ne sont pas anodines.





Enjeux environnementaux :

Ce sont 238 décharges et 126 incinérateurs qui traitent nos déchets en France, générant ainsi des polluants organiques (les fameuses dioxines soupçonnées d'induire des cancers) et des métaux lourds nocifs pour l'homme et l'ensemble de son écosystème (faune, eau, sols...).

L'incinération par l'émission des fumées entraîne une pollution importante. Car ce n'est pas de la vapeur d'eau qui sort des cheminées mais plus de 2000 molécules (alors qu'une vingtaine seulement est contrôlée par les filtres). Les déchets enfouis en décharge polluent les sols et nappes phréatiques car les lixiviats (« jus de décharge ») s'infiltrent dans les sols et dégagent du méthane (gaz à effet de serre).

Enjeux sanitaires :

Si les doses de ces molécules toxiques sont plus ou moins faibles, elles sont diffusées en continu s'accumulant ainsi dans les organismes vivants. Le traitement des déchets est donc loin d'être inoffensif et les conséquences sur notre système immunitaire et nos voies respiratoires génèrent des maladies dont le nombre est sous-estimé.

Enjeux économiques :

C'est à peu près 14 milliards que nous dépensons chaque année pour la gestion publique des déchets en France ! C'est sans compter les dépenses de santé publiques liées aux pollutions...



UN FRANÇAIS PRODUIT **390 Kg** D'ORDURES MÉNAGÈRES ! PLUS DE 1 KILO D'ORDURES PAR JOUR ET PAR PERSONNE SAUF 200 KILOS DE DÉCHETS PAR PERSONNE QUI SONT DÉPOSÉS

Mais qu'y-a-t-il dans notre poubelle de 390 kg ?

- 32% de déchets organiques ou bio-déchets
- recyclables : 22% carton papier, 13% verre, 11% plastiques PE, 2% textiles, 3% métaux
- non recyclables : 9% plastiques et autres matières, 8% lingettes et couches

L'essentiel de notre poubelle est donc évitable...

Se poser la question de la réduction de ses déchets n'est plus une mode mais **une nécessité**, un devoir. On peut penser qu'il revient aux industriels et aux politiques de changer les choses mais c'est au « **consomm'acteur** » **aussi d'agir**. Car par l'intermédiaire de nos achats, nous orientons les pratiques industrielles. **Acheter c'est agir, c'est voter !**



Il ne s'agit pas de revenir à l'âge de pierre ni de se priver de tout mais de trouver d'autres solutions pour vivre mieux en dépensant moins. Si nous redevenons acteurs nous choisissons ce que nous voulons manger, acheter, vivre chaque jour pour réduire nos impacts.



Voici quelques pistes pour y arriver :

Changer ses habitudes d'achat ne se fait pas du jour au lendemain mais : repenser ses repas, réduire les aliments préfabriqués et les plats cuisinés permet de manger mieux et d'éliminer les produits chimiques de son alimentation (additifs, résidus de pesticides...)

Prendre le temps de cuisiner, faire attention au gaspillage alimentaire, éliminer les tomates produites hors sol (intrants chimiques, pollution eau et sols, émission de CO2 par le chauffage de la serre et le transport en camion...),

Acheter des produits de saison, choisir un producteur si possible bio à côté de chez soi...

Attention donc aux suremballages, vaisselle jetable, sacs plastiques, lingettes, barquettes alimentaires... Attention aussi aux produits d'entretien en bidons plastiques et remplis de produits nocifs à nos santés, revenir aux basiques tels vinaigre, bicarbonate

C'est pourquoi le GEAI organise régulièrement des ateliers de fabrication pour apprendre à faire soi-même ses produits d'entretien. Ces pratiques simples et économiques permettent d'économiser des emballages plastiques, flacons, bouteilles, sprays... Cette année nous avons proposé des ateliers pour réduire ses déchets dans la salle de bain. 3000 tonnes de tubes de dentifrice sont jetés dans les océans par an à l'échelle mondiale ! Et il faut 6.523 années pour faire disparaître dans la nature une brosse à dent en plastique !!!

C'est pourquoi il est indispensable aujourd'hui de se poser des questions avant d'acheter un produit : **ai-je vraiment besoin de ce produit? Est-ce que je peux le faire moi-même ?...** Il est important de réduire sa consommation, de réparer plutôt que jeter, de penser au recyclage (compostage, tri...). **Le meilleur déchet étant toujours celui qu'on ne produit pas! Si je ne veux pas ce déchet dans ma poubelle je ne l'achète pas !**

Tous ces gestes du quotidien repensés nous permettent d'agir dès maintenant et sans attendre que le changement arrive des politiques ou industriels. **Avec notre pouvoir d'achat nous pouvons provoquer le changement.**

Pour aller plus loin dans la réflexion, je vous propose le livre « Famille zéro-déchet » de Jérémie Pichon et Bénédicte Moret aux Editions Thierry Souccar. Ce livre à la fois carnet de bord humoristique et guide pratique vous accompagnera pour un plan détaillé d'action zéro-déchet. En s'appuyant sur leur pratique et leur connaissance de l'écologie, ils livrent des centaines de conseils pratiques et alternatives simples pour le quotidien (courses, cuisine, nettoyage, mobilier, hygiène, maquillage, vêtements, jardin, bricolage, festivités...).

Pour lutter contre ce problème, le GEAI propose en plus des ateliers zéro-déchet, de sensibiliser dès le plus jeune âge les enfants aux éco-gestes par des interventions dans les écoles et organise des opérations nettoyage avec les adhérents. Tous les amoureux de la nature propre se retrouvent dans une ambiance conviviale chaque année pour débarrasser la forêt de ces détrit.

Claire



3.2 Un geste pour la planète



Pour la plupart d'entre nous, qui avons un jardin, nous pouvons repenser nos habitudes.

Jardiner au naturel permet d'abandonner l'usage des produits phytosanitaires (insecticides, herbicides, fongicides) qui polluent l'eau, les sols et sont dangereux pour la santé.

Vous pouvez utiliser l'eau de cuisson chaude des pommes de terre, des pâtes...

Ou fabriquer vous-même votre produit désherbant, cela permettra en plus de recycler vos vieux bidons.

Voici une recette simple avec des ingrédients économiques :

-5 litres eau

-1 kg de bicarbonate de soude ou de sel iodé

-200ml de vinaigre blanc

3.3 Salle de bain zéro déchets ou comment réduire l'impact de nos activités sur notre environnement

Pour progresser vers une consommation plus responsable et respectueuse de l'environnement, nous avons voulu vous proposer des ateliers pendant ce mois de novembre mais la crise en a décidé autrement ! Nous espérons pouvoir vous les proposer dès l'année prochaine.

C'est en constatant que la salle de bain est la pièce qui génère le plus grand nombre de déchets contenant des produits chimiques très polluants que nous avons pensé à proposer ces ateliers. Un français jette chaque année 47 kg d'emballage pour sa salle de bain ! En réduisant l'impact de nos activités dans nos salles de bain, on peut réduire les nombreux tubes, sprays, flacons en plastic...

Le plastic ne se détruit qu'à l'échelle des siècles. Il se craquelle et à la longue se fragmente en de minuscules particules et filaments. On retrouve maintenant des microbilles de plastic dans la neige et même dans l'eau du robinet.

Tous les tubes et flacons sont arrivés là parce que le business industriel de la chimie développe une quantité impressionnante de produits. De nombreuses molécules sont nocives pour l'écosystème et notre santé.

Ces produits polluent l'ensemble de la planète et la chaîne alimentaire. Par exemple les silicones ultra répandus dans les crèmes solaires détruisent le phytoplancton élément clé de la vie aquatique ! Ces substances potentiellement dangereuses qu'on étale sur notre peau, cheveux, paupières...contiennent des phtalates, parabènes (tous 2 étiquetés perturbateurs endocriniens), alkyl phénols, propylènes, glycol, formaldéhydes, cadmium, plomb...la liste est encore longue.



On peut fabriquer ses cosmétiques avec des ingrédients simples et écologiques. Nos ateliers sont là pour vous proposer différentes recettes avec des produits plus économiques et plus écologiques.

Si on réfléchit à nos besoins...ils se résument à peu de choses finalement :

Nettoyer,
Hydrater,
Embellir



Comment commencer ? En 10 actions

- 1- Remplacer le gel douche par du savon
- 2- Acheter un shampoing solide, les shampoings du commerce sont parmi les produits cosmétiques les plus polémiques. Si vous ne souhaitez pas passer par internet, la Biocoop de Milly et Itteville vous en proposent ainsi que « Au Bonheur du vrac » présent sur les marchés de Milly, à Arbonne-la-forêt, dans la ferme de Dannemois et celle de Moigny sur école.
- 3- Les lingettes démaquillantes faites maison, proposées par notre association ou achetées en Biocoop, au Bonheur du vrac...
- 4- Les cotons tiges remplacés par un oriculi (cure oreille en bambou)
- 5- Fabriquer son dentifrice et acheter une brosse à dent recyclable en bambou ; 3000 tonnes de tubes de dentifrice sont jetés par an à l'échelle mondiale ! 300 Millions de brosses à dents sont vendues chaque année rien qu'en France. Chaque année 4,7 milliards de brosses à dents finissent dans nos décharges et nos océans.
- 6- Fabriquer son propre déodorant en 30 secondes
- 7- Adopter une huile végétale sèche pour l'hydratation de votre peau
- 8- Utiliser un beurre de karité pour remplacer vos sticks et baumes
- 9- Acheter peigne et brosse en bambou ou en bois
- 10- Faire son produit multi-nettoyant soi-même pour nettoyer sa salle de bain et évidemment avec une éponge réutilisable et lavable !

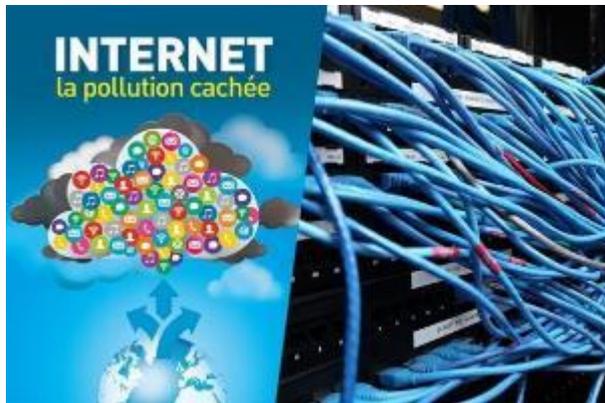
Mais il existe encore beaucoup d'autres astuces pour changer nos habitudes, nous vous en parlerons dans un prochain bulletin. Nous avons réalisé un carnet de recettes qui sera en vente lors de nos prochains ateliers.

Claire



4. DOSSIER : la pollution numérique

Le saviez – vous ? Quelle est l'importance d'Internet dans la pollution ?



C'est une pollution invisible. L'utilisation d'internet est devenue indispensable dans notre mode de vie moderne : peu d'entre nous seraient incapables de s'en passer. Même nos démarches administratives ne se font plus qu'en ligne.

Tout cela a un coût énergétique et à chaque clic de souris !

Quelques chiffres :

- **2016 : 3.9 milliards d'internautes (47% de la population mondiale), 2020 : plus de 5 milliards soit +30% par rapport à 2016**
- Tous les 2 jours, la population mondiale produit autant d'information qu'elle n'en a générée depuis l'aube de son existence jusqu'en 2003.
- **Internet serait le 3^{ème} consommateur mondial d'énergie, après la Chine et les Etats-Unis.**
- 7 à 10% de l'électricité mondiale consommée par Internet seul.
- **En France, les Data Centers (centre de données qui gèrent nos mails, vidéo, données, ...) consomme 10% de l'électricité produite (autant qu'une ville de 50 000 habitants). 40% de cette consommation électrique sert uniquement à les refroidir.**
- Le numérique représente 4% des émissions de gaz à effets de serre dans le monde soit 1.5 fois plus que le transport aérien.
- **60% des mails ne seraient jamais ouverts (spams), un français recevrait en moyenne 936 newsletters par an, L'envoi, le stockage demande beaucoup d'énergie et émet plus de 9kg d'émissions de CO2 par an.**
- Envoyer 1 simple mail (5ko) = consommation d'1 heure d'une ampoule de 5kw
- **Envoyer 1 email avec une pièce jointe = consommation d'1h d'une ampoule de 14kw**
- Envoyer 20 mails par jour = la pollution d'une voiture sur 100 km.
- **La consommation mondiale de streaming (vidéo) = chaque année, 300 millions de tonnes de CO2 (soit la pollution de l'Espagne)**
- Regarder 1 heure de vidéo = consommation annuelle d'électricité d'un réfrigérateur.
- **La vidéo Gangnam Style (2.7 milliards de vues) = la consommation annuelle d'une petite centrale nucléaire.**
- Un utilisateur YouTube = émission annuelle d'environ 117 tonnes de Co2.
- Le streaming vidéo = 60% des flux de données sur Internet. (Pulp Fiction en très haute résolution sur Netflix pèse 200 000 fois plus qu'un mail sans pièce jointe (10 giga-octets contre 50 ko)
- 10h de film en haute définition contiennent plus de données que l'intégralité des articles en anglais de Wikipédia.
- **Les objets connectés génèrent à eux seuls 39% des émissions de gaz à effet de serre du domaine du numérique.**
- Ils contribuent également à hauteur de 76% à l'épuisement des ressources naturelles non renouvelables du monde comme :



- le tantale au Congo (guerre civile) et au Brésil (rivières amazoniennes polluées)
- le lithium en Bolivie
- l'or en Australie
- les terres rares en Chine
- **Seuls 5% des appareils numériques sont recyclés dans le monde.**
- 75% des déchets européens sont expédiés dans des pays comme l'Inde, Chine et Afrique (décharge à ciel ouvert).
- **Seul 1% du tantale est recyclé.**
- Pour produire 1 smartphone il faut 80 fois plus d'énergie que produire 1 g de voiture.
- **3 Français sur 4 ont un smartphone. 6% d'entre eux sont recyclés. Environ 100 millions devenus inutiles sont dans les tiroirs.**
- Pour produire un téléviseur il faut extraire 2.5 tonnes de matières premières et émet 350 kg de CO2 (comme un aller-retour Paris Nice en avion)
- **En 2025, la planète comptera 48 milliards d'objets connectés avec une empreinte environnementale 3 fois plus importante qu'en 2010.**
- 73% des français n'ont pas conscience de la notion d'écologie digitale

Il est temps de se poser la question, comment réduire notre pollution numérique ?



Joueurs (players), consommateurs, internautes, e-commerces, il est temps de changer ses habitudes. Notre usage est aujourd'hui bien trop gourmand pour nos ressources disponibles et seule une modification de notre mode de vie peut avoir un impact suffisant pour améliorer la situation.

Quelques pistes :

1 – **Allonger la durée de vie des équipements informatiques :**

- *Se poser la question : en avez-vous vraiment besoin ?*
- *Appareil cassé, pensons à le réparer via un repair-café*
- *Acheter d'occasion et "low-tech" si possible*
- *En cas d'achat, choisir des produits dont la consommation énergétique est la plus faible possible.*
- *Rallonger la durée de vie de vos machines. Selon l'ADEME passer de 2 à 4 ans d'usage pour une tablette ou un ordinateur améliore de 50% son bilan environnemental.*

2 – **Attention aux vidéos en ligne**

- *Ai-je vraiment envie de regarder cette vidéo ?*
- *Si vous avez l'habitude d'écouter de la musique éviter le streaming vidéo. Téléchargez vos musiques préférées quand c'est possible pour les écouter sans connexions internet et limiter le streaming vidéo qui, comme nous avons pu le voir, consomme énormément.*
- *Eviter la 4G pour lire des vidéos ; la 4G consomme 23 fois plus d'énergie que le wifi.*
- *Privilégiez la TNT plutôt que l'ADSL et le visionnage en basse définition plutôt qu'en haute définition, vous consommerez beaucoup moins. (une résolution de 300 p pour un écran d'ordinateur de 13 pouces) Plus votre écran est grand, plus une haute définition sera nécessaire. Les téléviseurs 4k et 8k ont des technologies plus énergivores en matières premières.*
- *A la maison, activer la connexion wifi sur son smartphone avant de surfer*
- *Bloquer la lecture automatique sur les réseaux sociaux (Facebook et YouTube). Ces réseaux ont pour but de nous faire regarder le plus de vidéos possible sans votre consentement.*

3 – **refuser les objets connectés :**

- *Avons-nous besoin d'un réfrigérateur connecté qui nous envoie un mail pour nous signaler qu'il manque un produit pour faire une recette de cuisine ? Avons-nous besoin d'un assistant pour allumer la lumière ou la radio ?*

Tous ces objets sont énergivores et peuvent faire peser des risques sur notre vie privée



4 – Eteindre sa box internet la nuit et durant nos absences :

Même non utilisés, ces appareils consomment ; la consommation annuelle est entre 150 et 300 kwh soit celle d'un grand réfrigérateur (source ADEME).

5 - Gérer le trafic de sa boîte mail, c'est éviter de faire tourner des serveurs pour stocker tous ces messages.

- Penser à se désabonner des newsletters que vous ne lisez pas. (outil d'aide comme Unroll.me).
- Pensez à supprimer régulièrement les mails de votre onglet spam et réseaux sociaux et faire un tour dans votre corbeille !
- Supprimez vos anciennes adresses et les vieux comptes sur les réseaux sociaux que vous n'utilisez plus.
- Faire régulièrement le ménage dans nos mails, surtout ceux qui des pièces jointes, pour éviter le stockage inutile dans les centres de données
- Contourner les moteurs de recherche. Entrez directement l'adresse d'un site dans votre navigateur au lieu de faire une recherche sur le web. Vous économiserez de l'énergie.

6 – Stocker que le strict nécessaire sur le cloud ; penser à désactiver la synchronisation avec le smartphone. Les données ne sont pas stockées dans un "nuage" mais dans des data centers, eux bien réels.

7 – Lutter contre les écrans vidéo publicitaires qui envahissent nos villes.

En 2016, il y avait 1 million d'écrans publicitaires en France émettant chacun 350kg de CO2 par an, équivalent à 1 million d'aller-retour Paris Nice par avion par an.

Sources Internet - Dans le texte :

Claudine D

En italique : <https://www.greenpeace.fr/la-pollution-numerique/>

En scripte : <https://www.grizzlead.com/lincredible-impact-de-la-pollution-numerique-et-les-bonnes-pratiques-a-adopter-tres-vite/>



N'hésitez pas à nous contacter :
par téléphone : au 06 77 80 17 90
par mail : legeai91@legeai.fr
sur Facebook « association le Geai »



Le Geai Association pour la mise en valeur des patrimoines naturels et humains dans le Centre de Mully-la-Forêt / La--Ferté-Alais 1 rue des Cordeliers 91820 BOUTIGNY - ESSONNE legeai91@legeai.fr	Directeur de la publication :	Le Geai
	Maquette et mise en page :	Claudine Deluzet
	imprimeur :	ID'Imprim 91590 La Ferté Alais
	ISSN :	1634 5665
	Dépôt légal :	4ème Trimestre 2020

